

VILLE DE Kembs

Le p'tit lien n° 147 - Août 2026

Le p'tit lien

Magazine d'information de la Ville de Kembs

www.kembs.alsace • mairie@kembs.alsace



Agenda

Août

Samedi 29
Forum des associations
Salle polyvalente

Septembre

Dimanche 6
**Ouverture de la Maison du Patrimoine
et de la Maison Ebner**
Maison du Patrimoine

Samedi 12
**Soirée tartes flambées
(Conseil de fabrique de Kembs)**
Salle polyvalente

Vendredi 18
Ouverture de saison
Espace Rhénan

Samedi 19
**Animation découverte de la calligraphie
à la plume**
Médiathèque "Au Fil des Mots"

Samedi 19 et dimanche 20
Journées européennes du patrimoine

Dimanche 20
**Bourse aux vêtements petite enfance
(La Vie en Marche)**
Salle polyvalente

Samedi 26
Soirée guinguette (Tzama)
Salle polyvalente

Octobre

Samedi 3
Biblis en folie
Médiathèque "Au Fil des Mots"

Dimanche 4
Course / Marche La Kembsoise (Octobre Rose)
Stade Rhénan et Salle polyvalente

Samedi 17 et dimanche 18
Exposition avicole
Salle polyvalente

Mémo

Rentrée scolaire
Mardi 1^{er} septembre

Passage balayeuse
Mardi 6 et mercredi 7 octobre

Vacances scolaires
Du samedi 17 octobre
au dimanche 1^{er} novembre

**Permanence physique sur RDV
des finances publiques en Mairie**
Mardi 22 septembre de 14h à 17h
Mardi 27 octobre de 14h à 17h

Sommaire

3. L'édito
4. En bref / Le dicton
5. Délibérations du Conseil municipal
6. Les travaux / Le mot de la police
7. Culture / Spectacles / Médiathèque
8. Autour du monde associatif
10. Forum des associations
14. Enfance et jeunesse
16. La Kembsoise
17. Infos diverses
20. Jubilaires / Grands anniversaires / Etat civil

Le p'tit lien est édité par la Ville de Kembs
5 rue de Saint-Louis

☎ 03 89 48 37 08 ☎ 03 89 48 37 79

🌐 www.kembs.alsace ✉ communication@kembs.alsace

Responsables de la publication

Joël ROUDAIRE : Maire

Benoît LITZLER : Adjoint au Maire

Crédit photo de couverture : Joël ROUDAIRE

Dépôt légal : 3^e trimestre 2026

Mise en page et impression : WILOdesign

Tirage : 3 200 exemplaires



Chères Kembsoises, chers Kembsois,

La rentrée est toujours un moment particulier. Après la période estivale, notre commune retrouve progressivement son rythme, avec le retour des élèves dans les écoles, la reprise des activités associatives et sportives, ainsi que les nombreux projets qui continueront à faire vivre Kembs tout au long des prochains mois.

Avant d'évoquer cette nouvelle année qui s'ouvre, je souhaite rendre un hommage tout particulier à celles et ceux qui s'engagent au service des autres : nos sapeurs-pompiers.

Être pompier, c'est accepter de quitter sa famille au milieu de la nuit, interrompre un repas, renoncer à des moments de loisirs ou de repos pour porter secours à des personnes que l'on ne connaît pas. Cet engagement volontaire est un formidable exemple de solidarité, de courage et de dévouement.

Cette année, notre commune peut être particulièrement fière de l'un des siens. Victor, sapeur-pompier de Kembs, est actuellement engagé sur les violents incendies qui touchent le sud de la France. Au nom de toute la municipalité et de l'ensemble des habitants, je souhaite lui adresser notre profonde reconnaissance, ainsi qu'à toutes les femmes et tous les hommes mobilisés sur les feux exceptionnels qui touchent notre pays. Leur professionnalisme et leur courage forcent le respect.

La rentrée marque également une étape importante pour notre administration communale. Après près de dix années passées au service de la commune en tant que directrice générale des services, Floriane a choisi de relever un nouveau défi professionnel ici ou ailleurs. Durant toutes ces années, elle aura accompagné et dirigé l'administration municipale avec engagement, compétence et un profond attachement au service public. Je tiens à la remercier sincèrement pour le travail accompli et à lui souhaiter pleine réussite dans cette nouvelle étape de sa vie professionnelle.

Son départ constitue naturellement une période de transition, mais aussi une opportunité de faire évoluer notre administration. Une réorganisation des services est actuellement engagée sous la conduite de Mathilde Legrand afin de renforcer l'efficacité et d'améliorer encore la qualité du service rendu Kembsois et Kembsoises. Ces choix sont nécessaires pour préparer les nombreux projets et défis qui attendent notre commune dans les années à venir. Ces changements demanderont du temps, mais ils sont guidés par une seule ambition : offrir un service public toujours plus performant et plus proche de vos attentes.

Je souhaite également adresser tous mes encouragements à notre formidable tissu associatif. Les bénévoles qui donnent de leur temps, souvent dans l'ombre, permettent à Kembs de rester une commune dynamique, conviviale et attractive. Grâce à leur engagement, des centaines d'activités culturelles, sportives, sociales et festives peuvent être proposées tout au long de l'année. Je leur souhaite une excellente reprise et une saison riche en réussites.

Enfin, je souhaite une très belle rentrée à tous nos élèves, de la maternelle aux études supérieures, ainsi qu'à leurs enseignants, aux équipes éducatives, aux agents municipaux et aux parents qui les accompagnent chaque jour. Que cette nouvelle année scolaire soit synonyme de découvertes, d'épanouissement, de réussite et de beaux projets.

La municipalité poursuivra, comme elle l'a toujours fait, son engagement au service de toutes les Kembsoises et de tous les Kembsois, avec détermination, proximité et responsabilité.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente rentrée.

Joël ROUDAIRE
Maire de Kembs

Informations

En bref

Recensement citoyen

Si vous êtes né Français, **vous devez faire votre recensement citoyen à compter de votre 16^e anniversaire et jusqu'à la fin du 3^e mois qui suit.**

Le recensement est une démarche citoyenne qui s'inscrit dans le Parcours Citoyenneté et qui vous permet :

- d'être convoqué(e) à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC)
- d'être inscrit(e) automatiquement sur les listes électorales à vos 18 ans.

Ensuite, l'attestation de participation à la JDC ou une attestation de recensement provisoire "en instance de convocation" vous permet :

- d'accéder aux examens et concours d'Etat : CAP, Bac, permis de conduire
- de vous engager dans une forme de volontariat, militaire ou civil.

Présentez-vous en Mairie muni d'une pièce d'identité et du livret de famille pour vous faire recenser.



Urbanisme : demande de travaux

Vous envisagez d'installer une clôture autour de votre propriété ? Sachez que ce type de travaux, qu'il s'agisse d'une clôture rigide, grillagée ou végétalisée, nécessite une déclaration préalable auprès de la mairie. Cette démarche permet de garantir le respect des règles d'urbanisme en vigueur sur notre commune (hauteur, matériaux, implantation...) et de préserver l'harmonie du cadre de vie.



Comment faire ? Vous devez déposer une déclaration préalable de travaux (DP), disponible en mairie ou sur le site Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU) :

🌐 <https://gnau32.operis.fr/saintlouisagglo/gnau/#/>

Le délai d'instruction est généralement d'un mois après dépôt du dossier complet.

Attention : les clôtures posées sans autorisation peuvent faire l'objet de sanctions et d'une mise en conformité obligatoire.

Contact ☎ 03 89 31 91 05

✉ urbanisme@kembs.alsace

Saint-Louis Agglomération – Consultation citoyenne

Dans le cadre de la réalisation de son "Projet de Territoire 2040", Saint-Louis Agglomération lance une consultation citoyenne jusqu'au 20 septembre 2026.

En 10-15 minutes, vous répondrez à un large panorama de questions portant sur la perception actuelle du territoire, ainsi que sur sa projection dans l'avenir, afin d'enrichir les réflexions en cours au niveau de l'Agglomération.

Pour une vision partagée et pour demain, à vous de jouer !



Déclarations arrivée / départ

Pour tout changement de domicile, merci de contacter la Mairie pour le signaler. En Alsace-Moselle, les dispositions du registre domiciliaire font obligation à toute personne qui change d'adresse de se déclarer en Mairie. Plus précisément, il convient de faire une déclaration du départ de la commune quittée et une déclaration d'arrivée dans la commune du nouveau domicile. Le non-respect de ces dispositions relève de l'article R. 610/5 du Code pénal et est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 1^{re} classe. En gardant nos fichiers à jour, nous pourrions vous transmettre tout courrier vous concernant.

Inscription des artisans et entrepreneurs locaux

Nous invitons tous les entrepreneurs et artisans locaux à signaler leur activité sur le ban communal. Merci de vous présenter en Mairie avec un extrait Kbis ou un avis de situation SIRENE. Nous pourrions ainsi tenir nos listes à jour pour les prochaines publications sur le site internet, dans l'agenda communal, etc.

Jeu - Concours photo

Nous remercions les participants pour l'envoi de leurs photos.

C'est une photo de Joël ROUDAIRE qui a été retenue.

Vous souhaitez participer au concours photo pour le prochain p'tit lien ?

Envoyez-nous une photo de Kembs au format portrait (taille minimum 3 Mo) par mail à communication@kembs.alsace avant le lundi 14 septembre.

Le comité de rédaction choisira la plus belle photo pour la prochaine couverture du p'tit lien. À vos appareils !



Sprechwort

**Wenn da wiß wissa wu da àhna wiß,
müasch wissa wu haar da kunsch**

Si tu veux savoir où aller,
il faut savoir d'où tu viens.

Délibérations

Conseil municipal du 5 juin 2026

Dépôt des autorisations d'urbanisme suivantes :

- M. KOENIG Roger, pergola, 23 rue des Fleurs
- M. BITSCHINE Michel, piscine + pergola, 8 rue des Romains
- M. ALVES MIRANDA Joao, véranda, 6 rue du Ciel
- M. KARALIJA Asim, clôture, 1c rue des Perdrix
- LUMOS (SIGMANNE), panneaux solaires, 1 rue de l'Artisanat
- M. VAZ DIAS Fernando, agrandissement d'une fenêtre, 10 rue des Faisans
- M. KARALIJA Asim, pergola, 1c rue des Perdrix
- M. KARALIJA Asim, véranda fermée, 1c rue des Perdrix
- Mme MEYER Virginie, pergola, 9a rue des Buissons
- M. BOLLECKER Patrick, panneaux solaires, 22 rue des Vosges
- SASU FRANCE HABITAT ENERGIE, panneaux photovoltaïques, 9 rue des Merles
- M. MORITZ Alex, pergola, 20 rue de la Liberté
- SAS SCAPRIM PROPERTY MANAGEMENT, œil de bœuf, 3 rue des Acacias
- M. et Mme WELTE-HAUSCH Bertrand et Marie-Thérèse, remplacement d'un pan de couverture, 8 rue de Rosenau
- M. JASARI Jetmir, extension + réhabilitation d'une maison individuelle + construction d'un garage, 6 rue de la Liberté
- S.C.I KUL-TASKIN INVEST (M. KUL Mehmet), rénovation et transformation d'un bâtiment en immeuble d'habitation, 38 rue du Maréchal Foch

Subventions accordées

Associations kembsoises : Les subventions aux associations kembsoises sont versées en fonction de critères selon une grille qui a pour objectif de favoriser les associations ayant un effectif de kembsois important, de jeunes adhérents, qui encouragent la pratique d'un sport et/ou qui participent aux manifestations qui sont organisées par la Ville. Un montant de subvention de 48 203 € a donc été attribué et réparti entre 26 associations kembsoises ayant déposé un dossier de demande de subvention.

Associations ayant une activité sociale, humanitaire, environnementale ou d'animation au sein de la Commune : Un montant de subvention de 31 736 € a été attribué et réparti comme suit :

- 15 000 € pour le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).
- 16 736 € pour les 13 associations ayant une activité sociale, humanitaire, environnementale ou d'animation au sein de la Commune. Elles ont toutes déposé une demande de subvention.

Amicale des sapeurs-pompiers : versement d'une subvention d'un montant de 820 € à l'association de l'amicale des sapeurs-pompiers réunis afin de leur permettre l'achat de petites fournitures nécessaires à leur activité.

Espace Rhénan Animation : versement d'une subvention d'un montant de 14 250 € octroyés par la Collectivité européenne d'Alsace (CeA) dans le cadre de la réalisation d'un programme culturel et artistique courant de la saison culturelle.

Les Amis du Patrimoine : versement d'une subvention de 1 316,75 € de participation aux frais courants de la Maison du Patrimoine et notamment d'assurance.

Association du Tennis Club de Kembs-Niffer (TCKN) : versement d'une subvention d'un montant de 3 384 € correspondant à l'estimation de l'effort de l'association quant à l'entretien de la structure qu'elle est la seule à occuper au sein de la Ville.

Association des Aviculteurs de Kembs : versement d'une subvention d'équipement d'un montant de 3 000 € pour la création d'une zone d'élevage. Un montant de 250 € par an est alloué à l'association pour accueillir les enfants des différents groupes scolaires de la Ville. Ces visites éducatives permettront aux enfants de se familiariser avec les animaux.

Corps de Première Intervention des sapeurs-pompiers : participation au financement d'un tiers du montant de la formation au permis-poids lourds pour les sapeurs-pompiers volontaires issus du corps local, afin d'aider à pallier la carence de chauffeur poids-lourds.

L'ensemble des délibérations est consultable en Mairie et sur le site internet rubrique Ma Mairie / Décisions du Conseil municipal et sur le site de l'open data de Saint-Louis Agglomération

 <https://bit.ly/3TFVQwG>

Travaux

Les travaux

Ouverture prochaine de la gendarmerie

Le 4 août dernier, la Ville de Kembs a remis les clés de la nouvelle gendarmerie aux effectifs déployés sur place. Depuis le début du chantier, l'ancienne mairie annexe a été intégralement remodelée pour répondre au mieux aux besoins des gendarmes. Son ouverture est prévue à la mi-septembre.

Chantier de la salle associative du Tennis Club

La destruction de l'ancien club-house du Tennis Club vient d'être achevée, ce qui marque la fin de la première partie des travaux. Un module temporaire a été installé pour permettre au club de poursuivre ses activités habituelles.



Rénovation des abords de l'école élémentaire et du groupe scolaire Léonard de Vinci

Après avoir intégralement retiré l'ancien parking et remodelé les trottoirs adjacents, l'école dispose désormais d'un nouveau parking et d'un plan de circulation favorisant la sécurité de nos élèves et des équipes éducatives et du périscolaire. Le parking est construit en pavés filtrants laissant l'eau entrer dans le sol, et une végétalisation de l'ensemble est prévue.



Prévention

Le mot des polices municipale et rurale

Chiens non tenus en laisse : une réglementation à respecter

La réglementation impose, sur la voie publique et dans toute agglomération, que les chiens soient tenus en laisse afin de garantir la sécurité de tous et de préserver la tranquillité des usagers (article 99.6 du Règlement sanitaire départemental). Les abords des cours d'eau sont également soumis à cette règle.

Dans les réserves naturelles comme la Petite Camargue Alsacienne, les chiens doivent impérativement être tenus en laisse pour les mêmes raisons, mais aussi afin de protéger la faune et la flore (décret n°2006-928 du 27 juillet 2006).

Cette réglementation est renforcée à Kembs par l'arrêté municipal n°16/2003 qui interdit aux propriétaires de laisser leurs chiens divaguer en forêt, dans les vergers ou dans les champs (y compris en dehors des itinéraires balisés). Légalement, un chien divague dès qu'il n'est plus sous la surveillance effective de son propriétaire et qu'il se trouve à une distance dépassant les 100 mètres, en dehors d'une

action de chasse ou de la garde ou de la protection d'un troupeau.

Tout chien laissé en divagation peut exposer son propriétaire à une amende pouvant aller jusqu'à 150 € (article R.622-2 du Code pénal). En cas de dommages causés à des personnes, à d'autres animaux ou à la faune sauvage, la responsabilité du propriétaire peut être engagée et donner lieu à des sanctions ou à une indemnisation des victimes.



Culture / Spectacles



Vendredi 18 septembre à 20h00

Ouverture de saison

Présentation de la nouvelle saison et spectacle musical. Tout public à partir de 8 ans. Durée : 1h15. Entrée libre dans la limite des places disponibles.

Lennon et McCartney

Et si John Lennon et Paul McCartney, les deux légendes des Beatles s'étaient enfin retrouvées un matin de novembre 1980. Oui, si Paul était venu sonner chez John, la face du monde aurait pu en être changée. Voici ce qu'imagine cette pièce de théâtre musicale, la première qui raconte les Beatles, en nous remémorant les extraits de leurs plus grandes chansons, tout en nous plongeant au cœur d'une amitié extraordinaire.



Vendredi 2 octobre à 20h00

Spectacle musical. Tout public à partir de 8 ans. Durée : 1h20. Tarif : 13€ (Réduit : 11€).

Les Swingirls

Des chansons tendres et velues qui racontent notre monde. Leurs textes, écrits sur mesure pour 3 voix et 14 cordes, égratignent le monde d'aujourd'hui avec un grand sourire et des griffes acérées. Avec toujours cette volonté d'aller à la rencontre du public pour rire avec lui d'un monde parfois féroce !



Allée Eugène Moser - 68680 Kembs - ☎ 03 89 62 89 10
 www.espace-rhenan.fr espacerhenan

C i n é m a

Jeudi 3 septembre à 20h00

De la Comédie-Française

Comédie (1h12)

Mercredi 9 septembre à 14h30

La Pat' Patrouille : Mission Dino

Animation (1h27)

Jeudi 17 septembre à 20h00

D'r Herr Maire (en VOST)

Comédie dramatique en alsacien (1h24)

Lundi 21 septembre à 20h00

Fjord (en VOST)

Drame, thriller (2h19)

Mercredi 23 septembre à 14h30

Tad l'explorateur et la lampe magique

Animation (1h29)

Jeudi 24 septembre à 20h00

The Dog Stars

Aventure, science-fiction (1h39)

Pour le cinéma, retrouvez toute la programmation sur www.espace-rhenan.fr



Samedi 19 septembre de 10h à 12h : Animation découverte de la calligraphie à la plume

À l'occasion des Journées européennes du patrimoine, la médiathèque vous propose une initiation aux lettres et au tracé de minuscules gothiques à la plume. Chaque participant repartira avec sa réalisation et pourra, s'il le souhaite, calligraphier quelques lignes dans un volumen (livre rouleau). Atelier animé par Valérie Merli, calligraphe. Dès 9 ans, 5 participants par séance. Gratuit sur inscription par courriel ou téléphone dès le 1^{er} septembre, 2 séances à 10h et 11h.



Samedi 26 septembre de 11h à 11h30 : Les P'tites Z'oreilles

Au programme : une explosion de couleurs et d'histoires ! À partir de 2 mois, 25 participants maximum. Gratuit sur inscription en ligne, par courriel ou téléphone dès le 5 septembre.

Samedi 3 octobre : Biblis en folie

La médiathèque participera pour la première fois à la 3^e édition nationale de Biblis en folie, une opération du ministère de la Culture qui met en lumière l'ensemble des bibliothèques et médiathèques du territoire. Au programme :

10h à 12h30 – Atelier initiation au « stop-motion » avec Mortelle Adèle

Création d'un petit film animé avec le célèbre personnage de BD accompagné de son chat Ajax. Le stop-motion ou "animation en volume", est une technique qui consiste à créer l'illusion du mouvement en photographiant des objets physiques image par image, en les déplaçant légèrement entre chaque prise. À partir de 7 ans – 4 participants maximum. Gratuit sur inscription.

14h30 à 16h – Concert unique autour du handpan par Keapan, musicien et compositeur.

Tout public, entrée libre dans la limite des places disponibles.

16h15 à 17h – Mini-ateliers d'initiation et découverte du handpan. 3 séances de 15 minutes animées par Keapan, dès 14 ans – 4 participants par séance. Gratuit sur inscription.

Pour l'ensemble des animations, inscriptions en ligne, par courriel ou téléphone dès le 15 septembre.





Samedi 17 octobre de 14h30 à 16h : Après-midi jeux de société

La médiathèque vous accueillera tout au long de cette heure et demie pour jouer seul ou en famille. Des jeux seront mis à disposition mais rien ne vous empêche d'apporter les vôtres ! Dès 5 ans. Entrée libre et gratuite dans la limite des places disponibles.

Samedi 31 octobre de 10h à 12h : Halloween, viens dessiner ton blorb !

Au programme peinture, dessin et collage pour réaliser une drôle de petite créature colorée : le blorb !? Dès 7 ans, 8 participants. Gratuit sur inscription en ligne, par courriel ou téléphone dès le 6 octobre.



Associations

Autour du monde associatif



D'r Herr Maire est le premier film entièrement en alsacien, réalisé en 1939 par Jacques Séverac et sorti en 1940. L'histoire est celle du maire d'un village alsacien à la fin du XIX^e siècle, dont la vie est rythmée par sa volonté de marier ses filles, des quiproquos et l'organisation de la fête du village.

La projection de ce film sera précédée par l'intervention des personnes qui ont contribué à la conservation et la rénovation de ce film du patrimoine alsacien.

***D'r Herr Maire* (en VOST), jeudi 17 septembre à 20h00 à l'Espace Rhénan.**

La Maison du Patrimoine



Cher(e)s Ami(e)s du Patrimoine,

Les Amis du Patrimoine ont le plaisir de vous annoncer leurs rendez-vous culturels qui auront lieu à la Maison du Patrimoine dans les mois à venir.

Journées Européennes du Patrimoine 19 et 20 septembre 2026

La Maison du Patrimoine vous ouvrira grand ses portes le samedi 19 septembre de 14h à 17h et le dimanche 20 septembre de 10h à 17h pour célébrer comme il se doit cette nouvelle édition des Journées Européennes du Patrimoine, placée cette année sous le signe de la photographie dont on célèbre le bicentenaire.

Circuit vélo « Parcours du patrimoine »

Le circuit à vélo baptisé « Parcours du patrimoine » vous sera proposé exclusivement durant le week-end. Ce parcours accessible à tous comprend 14 étapes et vous entraînera pendant environ 2 heures à la découverte des trésors patrimoniaux locaux, à travers paysages, lieux emblématiques et anecdotes historiques. Une belle manière de redécouvrir le territoire autrement, en famille ou entre amis.

Exposition temporaire à découvrir

A partir de septembre prochain s'installe une exposition temporaire inédite à la Maison du Patrimoine. Mise en œuvre et en lumière par le Kembsois Antoine Scholler, ancien projectionniste itinérant qui faisait également partie de la Coopérative régionale du cinéma culturel (CRCC). Cet amateur de la pellicule est également un collectionneur d'objets cinématographiques. En effet, grâce à son aide et aux bobines nitrates qu'il a collectionnées, le premier film en dialecte alsacien « D'r Herr Maire » a pu être récemment restauré dans son entièreté.

Vous pourrez découvrir en exclusivité à la Maison du Patrimoine des anciens projecteurs ainsi que du matériel et d'autres objets de collection liés au cinéma qui servaient principalement à la projection en salle. Des films d'époques seront également diffusés par un projecteur et des bandes de collections. Durant cette exposition, M. Scholler sera présent à plusieurs occasions pour faire des démonstrations du système technique pour couper et recoller les bandes de films. Cette exposition d'objets accompagnés de leurs explications nous rend témoin de

l'évolution technique rapide du cinéma. Elle permet de comprendre comment fonctionnait la projection cinématographique il y a quelques décennies seulement. Elle nous laisse également explorer les différentes techniques de manipulations entourant la projection ainsi que la complexité et la précision des gestes à effectuer sur les machines. M. Scholler nous montre à travers cette exposition une esthétique unique et un savoir-faire en perdition dans l'univers du 7^e art.

Informations pratiques

La Maison du Patrimoine et la Maison Ebner sont ouvertes tous les mercredis de 14h à 18h et chaque 1^{er} dimanche du mois de 10h à 12h.

L'entrée et les visites guidées sont gratuites. Des bénévoles passionnés se tiennent à votre disposition pour vous accompagner à travers les expositions.

Contact : Céline BACH ☎ 06 36 60 14 14

✉ maisondupatrimoine@kembs.alsace

La Boule Kembsoise

vous donne rendez-vous !

Le dimanche 19 juillet, la Boule Kembsoise a eu le plaisir d'accueillir le Challenge de l'Amitié intercommunal, réunissant les communes de Rosenau, Sierentz et Kembs. Cette belle rencontre, placée sous le signe du sport, de la convivialité et du fair-play, a une nouvelle fois permis de renforcer les liens entre les clubs et les communes participantes.



La saison se poursuivra avec un rendez-vous incontournable : le dimanche 27 septembre 2026, à l'occasion du traditionnel Prix de la Ville de Kembs, disputé en triplette.

Cette journée sera également marquée par l'inauguration officielle des nouveaux terrains de pétanque, un aménagement qui permettra d'offrir aux licenciés comme aux passionnés des installations encore plus agréables et adaptées à la pratique de notre sport.

Inscriptions et renseignements : Patrick CECERE

☎ 06 33 42 82 69

Découvrez la pétanque ! Vous souhaitez vous initier à la pétanque ou simplement partager un moment convivial ? La Boule Kembsoise vous accueille du mardi au dimanche à partir de 14 h pour découvrir ce sport accessible à tous, dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Que vous soyez débutant, joueur confirmé ou simple spectateur, vous serez les bienvenus.

La Boule Kembsoise vous donne rendez-vous nombreux pour partager ces moments de sport, de convivialité et d'amitié !



ASLBK

La saison 2026-2027 s'annonce historique pour l'ASL Badminton Kembs. Pour la première fois, le club évoluera en Top 12, le plus haut niveau du badminton français, et accueillera à Kembs les meilleures équipes de l'Hexagone.



Rejoindre l'ASLBK, c'est aussi intégrer l'une des meilleures écoles de badminton de France. Avec 12 titres de champion de France Jeunes remportés au cours des six dernières saisons, le club confirme son savoir-faire en matière de formation et accompagne chaque année de nombreux jeunes parmi les meilleurs Français.



Vous souhaitez découvrir le badminton ? Venez nous rencontrer lors du Forum des Associations, le samedi 29 août 2026, de 14 h à 17 h, à la salle polyvalente de Kembs. Une soirée découverte loisirs adultes est également organisée le mercredi 16 septembre, de 20 h à 21 h 30.

Pour l'école de badminton, le nombre de places est très limité. La priorité sera donnée aux enfants nés entre 2017 et 2020, avec deux groupes : 2019-2020 le mercredi de 13 h à 14 h 30 et 2017-2018 le mardi de 17 h 15 à 18 h 45.

Renseignements 🌐 www.aslbk.fr et **Benoît LAURENT**
☎ 06 84 51 01 24 ✉ badkembs@gmail.com



Parcours de
découverte



Plus de 50
associations
et services



Forum des associations 2026

Samedi 29 août 2026

de 14h00 à 17h00 - Salle polyvalente

Venez découvrir vos associations !

Renseignements en Mairie et sur www.kembs.alsace

École de musique

Inscriptions 2026-2027

La municipalité adresse ses sincères remerciements à Isabel LOPEZ pour ses nombreuses années de direction engagée au sein de l'école de musique. Son investissement et son professionnalisme ont contribué à la qualité et au dynamisme de l'école de musique. Yves RENAUX lui succède à la direction : nous lui souhaitons la bienvenue et pleine réussite dans ses nouvelles fonctions.



Les inscriptions sont ouvertes

Les plus jeunes, les 4-6 ans, peuvent commencer par l'éveil musical.

Pour les enfants dès 7 ans et pour les adultes, nous avons encore des places disponibles dans les instruments suivants : accordéon, batterie, clarinette, cor, flûte à bec, flûte traversière, guitare classique/basse/moderne, piano, trompette et trombone.

Les formulaires d'inscription et la grille tarifaire trimestrielle sont disponibles sur kembs.alsace/Mon-quotidien/Bouger-cultiver/Culture-evenements.html

Contact ✉ ecoledemusique@kembs.alsace

Tzama

Une ambiance chaleureuse et festive pour que toute la famille, les parents comme les enfants puissent s'amuser, danser et créer des souvenirs ensemble : c'est ce que propose l'association Tzama pour la deuxième édition de sa soirée guinguette !



Autour de délicieuses tartes flambées (traditionnelles, gratinées et végétariennes) et pâtisseries faites maison, venez passer un moment convivial et chaleureux rythmé par les sonorités des artistes de l'association puis par DJ Raoul. Les plus jeunes pourront également profiter d'un espace de jeux dédié.

Samedi 26 septembre à la salle polyvalente, entrée gratuite.

Renseignements ✉ coordination.tzama@gmail.com

Envie de (re)connecter vos enfants à la nature ? Tzama propose également un **club nature pour les 3 à 7 ans tous les mercredis de 9h à 12h**.

Informations et inscriptions :

✉ animation.tzama@gmail.com



FCPR

Le FC Pays Rhénan voyage en Espagne

Cinq équipes de jeunes licenciés âgés de 10 à 13 ans ont eu la chance de participer à un tournoi international à Blanes, près de Barcelone.



Les joueurs engagés dans les catégories U11 et U13 ont donné le meilleur d'eux-mêmes dans un tournoi composé d'une trentaine d'équipes venues de toute l'Europe, notamment d'Angleterre, de République Tchèque, d'Espagne et de l'île de la Réunion !



La solidarité, l'esprit d'équipe et l'engagement étaient au rendez-vous et tous ont porté haut les valeurs du FC Pays Rhénan.

Conseil de fabrique de Kembs Anniversaire

Les 12 et 13 septembre prochains sera célébré le 240^e anniversaire de la Dédicace de l'église Saint Jean-Baptiste de Kembs en présence de Monseigneur Pascal DELANNOY. Au programme des festivités :

Programme :

Samedi 12 septembre

7h : Angélus et adoration eucharistique

8h : Prière des Laudes suivie d'un petit-déjeuner servi sur le parvis de l'église

11h : Présentation historique et conférence *Plonger dans l'histoire et vivre le présent* dans l'église

16h30 : Rencontre de l'archevêque avec les enfants et les ados devant la Maison du Patrimoine, puis cortège jusqu'à l'église

17h : Messe présidée par Mgr Pascal DELANNOY

18h30 : Soirée tartes flambées à la salle polyvalente (sans inscription)

Dimanche 13 septembre

17h : Concert du chœur d'hommes "LIEDERKRANZ" à l'église suivi d'une petite restauration sur le parvis

Judo Club Rhénan

Cours de yoga

Vous cherchez une activité complète qui mette en mouvement votre corps dans sa globalité ? Alors venez découvrir le yoga !

À partir du 09 septembre, les cours se dérouleront au dojo de Kembs les mercredis de 10 à 11h et les jeudis de 18 à 19h.

Pour tous renseignements :

☎ 06 86 98 47 94 ✉ elise.leiritz.yoga@gmail.com

📱 Elise Leiritz Yoga



Coyote Dancers

Vous aimez la musique country ?

Rejoignez les Coyote Dancers le mardi 15 septembre à 19h dans la salle polyvalente (salle 2) pour une soirée portes ouvertes.

Venez découvrir la danse en ligne et profitez d'une initiation conviviale, accessible à toutes et à tous. Laissez-vous tenter par l'ambiance country et partagez un moment chaleureux avec nous.

Contact : Philippe GOSCINIAC

✉ coyote.dancers@free.fr




45^e EXPOSITION AMICOLE DE KEMBS

Venez découvrir les animaux de basse-cour de nos élevages

✓ Samedi 17 octobre 2026 de 14h à 18h
Inauguration officielle à 16h

✓ Dimanche 18 octobre 2026 de 9h à 17h

📍 Salle polyvalente de Kembs, allée Eugène Moser

Réservations des repas du 18 octobre

MENU Assiette campagnarde
Bouchées à la reine
Fromage

18 € **9 €**

Tarif adulte Tarif - de 12 ans

Réservations :
☎ 06 15 74 96 06
✉ sitterle.didier@orange.fr

Association des Parents d'Elèves Les Lutins de Monnet

Des projets pour nos enfants !

L'association a organisé une tombola au mois de juin pour fêter la fin de l'année scolaire au sein du groupe scolaire Jean Monnet. Merci à toutes les personnes, tous les partenaires et toutes les enseignes qui ont permis la réussite de l'événement.

L'association a aussi participé à d'autres événements durant l'année scolaire 2025/2026 comme Noël à Kembs, la bourse aux vêtements, la distribution de goûters à la sortie des écoles ou encore le forum des associations. Les gains collectés sont destinés à améliorer le quotidien des élèves par l'achat de matériel ludique ou la participation au financement des sorties (classes vertes).



Pourquoi adhérer à l'association ?

- Participer au financement de sorties et de projets pédagogiques
- Participer à l'animation de la vie de l'école
- S'impliquer selon ses possibilités : préparer un gâteau, donner un coup de main ponctuel...

Devenez membre du conseil d'administration pour vous investir davantage !



Contact :

✉ ape.lutins.monnet@hotmail.com

Adhésion :

5€ à partir du 01 septembre

🌐 helloasso.com/associations/les-lutins-de-monnet



Parents Engagés Loechlé

Rendez-vous à la rentrée !

Toute l'Association des Parents d'Elèves Loechlé est heureuse de vous retrouver pour une nouvelle année scolaire qui s'annonce riche en projets, en animations et en moments de partage ! L'association a pour but d'accompagner et de soutenir les différents projets du groupe scolaire Léonard de VINCI.



Parents Engagés Loechlé

Association des Parents d'Elèves

Elle vous donne rendez-vous le mardi 8 septembre à 19h30 en mairie pour découvrir ses actions et échanger autour de la vie de l'association. Rejoignez-nous en adhérant à l'association ou en renouvelant votre adhésion.



Grâce à votre soutien, elle peut accompagner de nombreux projets au bénéfice des élèves. Cette année, l'association participera à l'achat des Schultüten (sachet cadeau en forme de cône dans lequel les élèves recevront quelques fournitures scolaires et des

jeux de groupe) pour tous les futurs élèves de CP et offrira des agendas à l'ensemble des élèves de l'école élémentaire.

Elle est également heureuse d'avoir pu verser 2 000 € à la coopérative du groupe scolaire.

Retrouvez-les à la rentrée !



La Vie en Marche France-Sénégal



Le dimanche 20 septembre entre 8h30 et 14h, l'association humanitaire La Vie en Marche organise une bourse petite enfance d'automne dans la salle polyvalente.

Comme tous les ans, vous y retrouverez un large choix en jouets, matériels de puériculture, poussettes, sièges auto et vêtements enfants de 0 à 16 ans. Une restauration sera proposée tout au long de la journée. Possibilité de réserver un stand au prix de 15€ l'emplacement.



Renseignements

📍 www.vie-en-marche.org
✉ bourse.alvm@gmail.com

Gym pour adultes

Vous souhaitez optimiser votre condition physique, gérer votre capital santé, être bien dans votre tête et votre corps ?

Venez nous rejoindre **chaque mercredi à 19h45 à la salle de judo** pour un cours de gym tonique (renfort musculaire, fitness, aérobic, étirement, relaxation).

Le cours est ouvert aux plus de 18 ans. Ambiance conviviale. **1^{re} séance le mercredi 9 septembre.** Les inscriptions se feront sur place ou par téléphone, première séance gratuite.

Tarif pour l'année : 80 €.

Contact : Michelle CAPEL ☎ 06 18 22 85 86 ou ☎ 03 89 48 36 92.



Les sapeurs-pompiers vous informent

Du 01 janvier au 31 juillet 2026, le centre de Première Intervention de Kembs a réalisé 141 interventions : 85 secours à personnes, 10 incendies, 6 accidents sur la voie publique, 40 opérations diverses (dont 32 suite à l'orage du 16 juillet).

Depuis le début de l'été, les pompiers de Kembs font face à un nombre de feux de broussailles plus important que les années précédentes. La vigilance de chacun permet de limiter les risques.



Vous souhaitez vous engager auprès d'une équipe dévouée et dynamique où la bonne humeur règne ? Et surtout, vous souhaitez vous mettre au service de vos concitoyens ? Devenez sapeur-pompier volontaire à Kembs ou à Loechlé !

Contact : Philippe BOEGLIN ☎ 06 71 39 56 61



Enfance et jeunesse

Conseil Municipal des Jeunes

Le CMJ célèbre l'arrivée de l'été

Le 12 juin dernier, les membres du Conseil Municipal des Jeunes se sont retrouvés au local Europe pour une soirée placée sous le signe de la convivialité. Au programme : des jeux et des échanges autour d'un repas dans une ambiance chaleureuse. Chacun a pu profiter d'un agréable temps de détente avant la période estivale. Une belle soirée qui illustre la valeur de vivre-ensemble portée par le Conseil Municipal des Jeunes.



Renouvellement du Conseil Municipal des Jeunes

Le Conseil municipal des Jeunes se renouvelle et offre aux jeunes de la commune une opportunité de s'engager dans la vie locale. Véritable espace de participation citoyenne, le CMJ permet de proposer des idées et de porter des projets concrets. Encadrés par des élus, les conseillers échangent et construisent des actions utiles à tous : environnement, événements, espaces publics, solidarité. Les candidatures sont ouvertes pour rejoindre cette aventure collective. **Date butoir du dépôt des candidatures le vendredi 25 septembre 2026**



Groupe scolaire Jean Monnet

Sorties scolaires

Jeudi 18 juin, les élèves de l'école maternelle Les Lutins ont eu l'opportunité de découvrir la zone d'élevage de l'association des aviculteurs de Kembs. Au cours de cette visite, les enfants ont pu observer et admirer différentes races de volailles. Un grand merci à Didier SITTERLÉ, président de l'association, ainsi qu'à Marion SCHNEILIN et Jessica RIEDLE, pour leur accueil et leurs explications, qui ont permis aux enfants d'en apprendre davantage sur ces animaux.



Du 27 au 30 avril, 3 classes sont parties en classe de découverte au Centre PEP La Roche à Stosswihr. Une belle expérience au cœur de la nature vosgienne !





Les 20 et 21 mai, les classes de l'école maternelle sont sorties au zoo de Mulhouse.

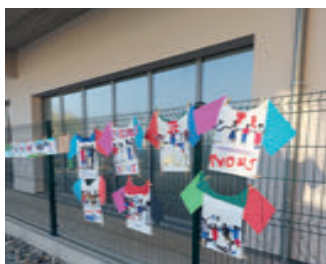
Le 11 juin, 4 classes de l'école élémentaire sont sorties au NaturOparc à Hunawihr. De belles journées de découvertes.

Activités scolaires

Le 12 mai, les élèves des CM1-CM2 bilingue ont passé leur permis vélo avec la participation de la Brigade motorisée de la Gendarmerie nationale (BMO) de Mulhouse.



Dans le cadre de la liaison GS-CP, les élèves ont participé ensemble à des ateliers de résolution de problèmes avec le parrainage de la classe de CM1-CM2 monolingue.



École maternelle du groupe scolaire Léonard de Vinci

Corinne BURDET, ATSEM à l'école Paul Klee, prend sa retraite après 43 années de service au sein de notre collectivité. Pendant toute sa carrière,

elle a œuvré avec passion, dévouement et beaucoup d'humanité à l'éducation de nos plus jeunes élèves. Son sens de l'écoute et sa bienveillance ont contribué à la qualité du travail de l'équipe éduca-

tive, et son départ laissera une empreinte durable. Nous lui souhaitons pleine réussite pour ce nouveau chapitre de sa vie.

École Tzama

Le 10 juin dernier, l'école Tzama a obtenu le label Éco-École 2026 niveau or ! Cette reconnaissance, décernée par l'association Teragir, récompense leur engagement en faveur de la biodiversité porté par les élèves, l'équipe pédagogique et les parents d'élèves. Concrètement, cela passe par la création d'un potager pédagogique, la reconnexion à la nature, l'aménagement d'espaces de biodiversité dans la cour de l'école ou encore des ateliers sur l'alimentation, la gestion de l'eau, des déchets, la solidarité et la biodiversité. Ce label permet également à l'école de bénéficier d'un accompagnement méthodologique et pédagogique tout au long de l'année. L'école tient également à remercier Greenstep Education et le programme Erasmus qui leur ont permis d'aller au bout de leur engagement et de valoriser leur projet éco-citoyen.



Renseignements ✉ contact.tzama@gmail.com

ALSH 1, 2, 3 Soleil

Un été riche en aventures !

Cet été, les petits aventuriers n'ont pas eu le temps de s'ennuyer ! Entre les sorties piscine pour se rafraîchir, les balades en pleine nature, la grande journée au parc d'attractions, Fraispertuis, la découverte de la ferme de Bouxwiller, les jeux et les nombreux fous rires, chacun a pu vivre un été rempli d'émotions et de bons souvenirs. Seule la météo nous a parfois donné du fil à retordre... Mais les animateurs ont toujours trouvé de nouvelles idées pour transformer les imprévus en moment de partage et de bonne humeur ! L'équipe du périscolaire tient à sincèrement remercier Monsieur le Maire pour l'achat de brumisateurs qui ont fait le plaisir des petits comme des grands. Elle espère que chaque enfant repart avec de beaux souvenirs, des étoiles plein les yeux et l'envie de revenir vivre de nouvelles aventures ensemble.



LA KEMBSOISE

Course / Marche

4^{ÈME} ÉDITION

OCTOBRE ROSE

Ensemble, luttons contre
le cancer du sein

Dimanche 4 octobre 2026

9h00 : Inscription sur place - 9h45 : Échauffement

Tarif : 5 € / Gratuit pour les - de 12 ans

Départ 10h00 au Stade Rhénan

Parcours : 2 , 6 et 12 km



OUVERT
À TOUS



Habillez-vous en rose ;-)

Renseignements au 03 89 48 37 08

Infos diverses

Bal tricolore

Samedi 11 juillet, les Sapeurs-Pompiers de Kembs et Loechlé ont une nouvelle fois rassemblé petits et grands à l'occasion de leur traditionnel bal tricolore. L'ambiance festive était au rendez-vous grâce aux rythmes enflammés de DJ Nico et de La Camelote !

Par mesure de sécurité en pleine période de canicule et de sécheresse, le feu d'artifice initialement prévu n'a pas été tiré. Il sera utilisé à l'occasion de Noël à Kembs les 12 et 13 décembre prochains.



Sonnerie des cloches des églises Saint Jean-Baptiste à Kembs village et Notre Dame de la Maternité à Kembs Loechlé

Dans le respect de nos traditions et de notre patrimoine, les conseils de fabrique ont décidé de renouer avec une coutume qui a longtemps rythmé la vie de notre village. Aussi les cloches sonneront à nouveau pour :

« Firobàlüttà » : Chaque samedi à midi, toutes les cloches annonceront le dimanche, jour du Seigneur.

« S'erschtà » : La première annonce de la messe dominicale, une demi-heure avant la messe avec la grosse cloche pendant 2 minutes puis la sonnerie habituelle un quart d'heure avant.

Leur tintement fait partie de notre histoire, de notre identité et de la mémoire collective de notre commune. En faisant résonner à nouveau les cloches, nous souhaitons préserver cet héritage et transmettre cette tradition aux générations futures.

Le Pfarrhüs au service de nos aînés

À Kembs, il y a des lieux pour grandir, les écoles, et un lieu pour bien vieillir : l'Accueil de jour, « Le Pfarrhüs ». Véritable pilier de la vie du village, il accueille les Kembois(es) de plus de 60 ans en perte d'autonomie, en quête de lien social, dans un cadre chaleureux de partage et de bienveillance.

Chaque journée y est rythmée par des ateliers mémoire, des jeux de société, de la gym douce, des activités créatives et des sorties conviviales. À ce titre, notre équipe pluridisciplinaire s'appuie sur la méthode Montessori particulièrement adaptée aux seniors « aide-moi à faire seul » afin de préserver l'autonomie, la confiance et le rythme de chacun.

Le Pfarrhüs accompagne notamment les personnes présentant des troubles cognitifs liés à l'âge, ou en attente d'une place en EHPAD.

Pour les proches aidants, c'est aussi une précieuse bulle d'air, un temps de répit apprécié.

Ouvert du lundi au vendredi, de 9h à 17h, Le Pfarrhüs vous accueille en semaine selon vos besoins.

Contact ☎ 03 89 48 47 98

✉ adjkembs@leslysdargent.fr

56 rue Maréchal Foch à Kembs



Association Rêves - Marche populaire

L'association Rêves a pour mission de réaliser les rêves des enfants gravement malades et leur offrir des moments d'évasion et de bonheur. Depuis sa création, elle a permis à de nombreux enfants de vivre des expériences inoubliables, que ce soit des rencontres avec leurs idoles, des séjours dans des parcs d'attractions, ou encore des voyages.

Cette association organise une marche populaire à Kembs le dimanche 20 septembre à partir de 7h30. Le départ se fera depuis le chalet des pêcheurs à Kembs. Deux parcours de 5 et 10 km. Cet événement convivial est ouvert à tous. Venez nombreux pour soutenir cette belle cause et passer un moment agréable en famille ou entre amis !

L'association Rêves organise sa **12^{ème} Marche Populaire Internationale** KEMBS - Haut-Rhin - France

Le Dimanche 20 septembre 2026

Parcours 5 km et 10 km

Membre de la FFSP N° F1265
Visa FFSP N° 2026 68 72 Z

Internet : www.ffsp.fr • E-mail : contact@ffsp.fr
facebook.com/ivv.france

Agrément National du 20 juin 2005. Reconnue de mission d'utilité publique par arrêté N° 012156 du 2 août 2001.

Partenaires de la FFSP :

Reconnu par ADP (MPS) - Ne pas jeter sur la voie publique

La stérilisation des chats un geste responsable

La stérilisation permet de limiter les portées non désirées, les abandons et la surpopulation féline. En seulement quatre ans, un couple de chats peut engendrer plus de 20 000 chatons, dont beaucoup risquent de vivre sans soins ou d'être recueillis par des refuges déjà très sollicités.

Faire stériliser son chat contribue donc à protéger son bien-être et à rompre le cycle des abandons. Cette démarche doit s'accompagner de son identification, obligatoire en France. Pourtant, moins d'un chat sur deux est actuellement identifié.



Don du sang

Un grand **MERCI** à tous les **SUPER HÉROS** qui ont donné leur **SANG** lors des dernières collectes.

La prochaine collecte à Kembs ne sera pas avant Novembre, alors en attendant, voici quelques informations sur les **AUTRES DON**.

	Sang	Plasma	Plaquettes
Composants			
Prélèvement	10min	45min	1h30
Durée sur place	1h	1h30	2h
Lieu de don	Collecte Maison du don	Maison du don*	Maison du don*
Volume prélevé	420-480ml	505-855ml	300 à 700 milliards de cellules
Conservation	42 jours (globules rouges)	3 ans	7 jours
Usage principal	Transfusions	Médicaments	Transfusions

* Maison du don de Mulhouse, 87 Av. d'Altkirch, 68100 Mulhouse

Venez faire les vendanges en Alsace !

ALSACE VENDANGES 03 89 20 80 70
du lundi au vendredi 8H30 > 12H
13H > 16H30
à compter du 28 juillet

Intéressé(e) ?
Flashez et on vous rappelle ! 

Lancement Alsace Vendanges 2026
32^{ème} édition

Une cellule qui assure la mise en relation des viticulteurs et des vendangeurs

Pour les viticulteurs : 03 89 20 80 75
Pour les vendangeurs : 03 89 20 80 70

Débordement de végétaux sur l'espace public

Une branche qui dépasse, des haies non taillées... Ce sont autant d'obstacles pour les passants et de risques qu'ils prennent pour les éviter. Chaque riverain a l'obligation d'égaler ses arbres et de tailler ses arbustes et haies, dès qu'ils sont en bordure des voies publiques.



Ces végétaux ne doivent pas gêner les passants, ni constituer un danger en cachant des feux tricolores ou des panneaux de signalisation. De la même manière, les branches des arbres ne doivent pas toucher les câbles aériens, aussi bien ceux des réseaux électriques que des réseaux téléphoniques. Ils ne doivent pas obstruer l'éclairage public.

La responsabilité du propriétaire riverain peut être engagée si un accident survient du fait de la présence de végétaux sur le domaine public.

Soirée années 80

Le 8 août dernier, la salle polyvalente a vibré aux rythmes des chansons des années 80 ! Près de 500 personnes s'étaient réunies à l'invitation de la Boule Kembsoise pour partager un moment convivial et dansant.



1 Relais Petite Enfance

À la recherche d'un mode d'accueil ?
D'un lieu d'échanges, d'écoute et d'animation ?

03 89 26 72 80
relais.petite.enfance@agglo-saint-louis.fr

Un accompagnement pour les familles et les professionnels de la Petite Enfance sur l'ensemble du territoire de Saint-Louis Agglomération

Il est souhaitable de téléphoner avant votre passage. Les animatrices sont disponibles du lundi au vendredi sur rendez-vous.

Votre Relais Petite Enfance

Sierentz
85 rue d'Agglo, 68220
03 89 26 72 80

Un service financé par

agglo, ALSACE, and other logos.

Vous êtes diabétique ?

Votre dernier fond d'œil a-t-il plus de 2 ans ?

Vous avez entre 18 et 70 ans ? Vous êtes en ALD ?

Dites oui au dépistage

Un examen simple, pris en charge et sans douleur est disponible près de chez vous.

Parlez-en à votre médecin traitant.

Dépistage à **VILLAGE NEUF** Le jeudi 01/10/2026

A la Maison de Santé, 1 rue Lina RITTER

Prise de rendez-vous au 06-17-14-69-52 ou sur <https://www.retinoest.fr/>

FEMAGE, arS, GrandEst, and other logos.

Nos jubilaires

Juin

BASCHUNG Gérard (85 ans)
né le 05 juin 1941

BAUMLIN André (85 ans)
né le 05 juin 1941

STEFFEN Joseph (85 ans)
né le 06 juin 1941

GSCHWINDENMANN Agnès
(90 ans) née le 10 juin 1936

WIEDEMANN Renée (80 ans)
née le 18 juin 1946

DISDIER Jean-Michel (80 ans)
né le 19 juin 1946

Noces d'or

Christiane et Jean-Pierre
ROSSÉ se sont mariés
le 23 juillet 1976

Juillet

STAEDELIN Charlotte (80 ans)
née le 12 juillet 1946

GILLIG Charles (85 ans)
né le 14 juillet 1941

BASCHUNG Yolande (80 ans)
née le 16 juillet 1946

RITZLER Marthe (85 ans)
née le 17 juillet 1941

STRIEBIG Joséphine (85 ans)
née le 19 juillet 1941

SCHMITT Yvonne (95 ans)
née le 23 juillet 1931

BACH Pierre (95 ans)
né le 25 juillet 1931

WILHELM Simone (80 ans)
née le 25 juillet 1946

Etat civil

Naissances

05.02.2026	Liam	de MARROT Benoit et GURGUNDER Barbara
17.03.2026	Sacha	de GREIN Arthur et CORICA Séréna
01.04.2026	Lina, Brigitte, Muriel	de RIETSCH Aurélien et MEYER Amandine
16.04.2026	Bianca	de LODRAGO Massimo et GERBER Mélanie
19.05.2026	Arion	de GJOCAJ Dardan et SAHITI Shqiprije
23.05.2026	Aurora	de CARRINO Gianluigi et MONTELEPRE Rosamaria
26.05.2026	Iris	de HITTLER Kevin et GERRER Pauline
03.06.2026	Maddie, Mireille	de HARSTER Kevin et CENDRE Mylène
06.07.2026	Gabin, Jean, Maurice	de LAHURTE Valentin et GONÇALVES Marie

Pacs

12.06.2026	HEMBERGER Valentin avec MOREIRA Cindy
26.06.2026	CHRISTNACHER Thomas avec ZEYER Mélanie
15.07.2026	LOTHE Frédéric avec KAUFFMANN Margot

Mariage

13.06.2026	RICHERT Corentin avec SCHMITT Chloé
27.06.2026	GUARINO Angelo avec BAUER Malena
27.06.2026	LAMBOUR Alex avec EDER Sarah
04.07.2026	AKBAS Tolga avec SIMMER Clara
04.07.2026	BOUAZIZ Youness avec GRES Leïna
11.07.2026	CHALENCON Yann avec GAYDARZI Olga
11.07.2026	ALIZÉ Nathan avec BRECHEISEN Cassie
11.07.2026	FALVISANER Jérôme avec ANDRIANANDRAINAINA Hanta
18.07.2026	DOS SANTOS PINTO Yann avec JELSCH Fanny
18.07.2026	GRUND Vincent avec CORSI Magali
24.07.2026	STOLZ Lionel avec TUAL Cécile

Décès

12.06.2026	HOSLY Elise
03.07.2026	LÉVY Daniel
18.07.2026	GUENEUX Jean-Paul



Grands anniversaires

Septembre

94 ans	KONRAD Marie-Rose	03/09/1932
93 ans	CHORFI Lilly	02/09/1933
93 ans	VOGEL Yvette	26/09/1933
92 ans	LINERO Suzanne	16/09/1934
90 ans	MEYER Berthe	16/09/1936
87 ans	HATTERER Anne-Marie	15/09/1939
86 ans	FRANK Maria	08/09/1940
85 ans	BASCHUNG Monique	16/09/1941
85 ans	BOHL Albert	28/09/1941
84 ans	ENDERLI Maria	26/09/1942
83 ans	VOISIN Colette	09/09/1943
81 ans	MESSMER Joseph	02/09/1945
81 ans	WEISS Etienne	26/09/1945
80 ans	DIEUDONNÉ Michel	14/09/1946

Octobre

94 ans	RITZLER Alice	04/10/1932
89 ans	HATTERER Francis	02/10/1937
87 ans	MILOVANOVIC Noël	26/10/1939
87 ans	ALBRECHT Johann	08/10/1939
87 ans	MICLO Marcel	15/10/1939
86 ans	GILLIG Cécile	16/10/1940
86 ans	HEYER Bernadette	18/10/1940
85 ans	GOUVEIA Rosa	17/10/1941
85 ans	WILLER Alvine	08/10/1941
84 ans	HÄGELI Richard	25/10/1942
84 ans	STAEDELIN Robert	28/10/1942
83 ans	BURGET Erwin	20/10/1943
83 ans	DANIEL Monique	01/10/1943
82 ans	BOETSCH André	16/10/1944
82 ans	FRISTOT Marie-Claire	28/10/1944
81 ans	EHRHARD Eugène	09/10/1945
81 ans	ULL Monique	31/10/1945
80 ans	SALA Geneviève	01/10/1946
80 ans	EHRHARD Laurent	20/10/1946
80 ans	WALTENSBERGER Bernadette	29/10/1946

Restons connectés



IntraMuros



@villedekembs



Parution du prochain numéro : octobre 2026

Ecrivez-nous !

Les pages du p'tit lien vous sont ouvertes. Envoyez-nous vos informations par mail à **communication@kembs.alsace** avant le lundi 14 septembre.